

Séance du 30 Mars 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, M. Massé, Mme Dufrene, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, MM. Hontabat, Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Delas à M. Gommez-Vaëz, M. Trunet à M. Millet-Barbé, Mme Carreiro à Mme Doucet-Joyé, Mme Larran-Lange à Mme Capdevielle.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Contrat de location et de maintenance de sanisettes avec la société SEMUP - Prorogation

Mme BEDARRIDES présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne loue à la société SEMUP trois sanitaires publics à entretien automatique, installés place de la République, place Paul Bert et place des Gascons.

Le contrat arrivait à échéance au 1^{er} février 2005. Entre temps, la Ville a lancé un appel d'offres pour attribuer un nouveau marché de location et de maintenance de sanitaires.

Malheureusement, cet appel d'offres a dû être déclaré sans suite car les propositions des trois entreprises qui ont répondu ne correspondaient pas aux attentes de la commune, en terme d'esthétique, comme de prix.

Un nouvel appel d'offre va donc être lancé, qui pourra aboutir d'ici la fin de l'année. Il convient d'ici là de proroger l'actuel contrat jusqu'au 31 décembre 2005 pour garantir la continuité du service offert aux Bayonnais et à nos visiteurs.

La société SEMUP propose un additif à son contrat pour un montant de 32 432,50 €HT, conforme au niveau de prix du marché actuel.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Je vous propose d'approuver le présent additif et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à le signer, la commission d'appel d'offres ayant émis un avis favorable le 23 mars 2005.

Adopté.

M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave s'abstiennent.

Mme Lougarot, M. Larralde s'abstiennent.

M. Sarhy s'abstient.

Ont signé au registre les membres présents.